



PARC DES INDUSTRIES  
ARTOIS-FLANDRES

REPUBLIQUE FRANCAISE

\*\*\*\*\*

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU

SYNDICAT MIXTE

SIZIAF

\*\*\*\*\*

SEANCE DU 24 FEVRIER 2022

\*\*\*\*\*

L'an deux mil vingt-deux, le vingt-quatre février à dix-huit heures trente, le Comité Syndical s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur André KUCHCINSKI, suite à la convocation qui lui a été faite le dix-sept février, conformément à la loi, dont un exemplaire a été affiché à la porte du siège du Syndicat.

Etaient présents : M. André KUCHCINSKI, M. Steve BOSSART, M. Philippe BOULERT, M. Jean-Luc BOULET, M. Sylvain COCQ, M. Sébastien DARRAS, M. Alain DE CARRION, M. Jérôme DEMULLIER, M. Jean-Marie DOUVRY, M. Philippe DRUMETZ, M. Yves DUPONT, M. Jean Michel DUPONT, Mme Leslie DZIURLA, Mme Joelle FONTAINE, M. André GUILLOU, M. Stéphane POULET, Mme Ewa VIVIER, M. Jean François ANTONINI, M. Philippe DALLE, M. Paul DRON, M. Christophe DRUELLES, M. Nicolas FRANCKE, M. Bernard JASPART, M. Jean Louis LEFEBVRE, M. Manuel LENGAINNE, M. Sébastien MESSENT, M. Sébastien OGEZ, M. Marcel PART, Mme Christine STIEVENARD, Mme Monique ZARABSKI.

Etaient excusés : M. Kévin DEGREAUX, M. Nicolas GODART, M. Sylvain ROBERT

Ont donné procuration : Monsieur Jean François CARON à Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Patrick PIQUET-BACQUET à Madame Monique ZARABSKI, Monsieur Dominique DELECOURT à Monsieur Philippe BOULERT, Monsieur Alain QUEVA à Monsieur Jean Luc BOULET, Monsieur Sébastien DECARPENTRY à Monsieur Sébastien DARRAS, Madame Nathalie LIMEUX à Monsieur Alain DE CARRION, Monsieur Patrice FRERE à Monsieur Alain DE CARRION, Madame Pascale JOURDAIN à Monsieur Jérôme DEMULLIER, Madame Véronique DERANSY à Monsieur Stéphane POULET, Monsieur Hugues HOUZE DE L'AULNOIT à Madame Ewa VIVIER, Monsieur Ludovic GAMBIEZ à Monsieur Philippe DALLE, Monsieur Frédéric WALLEZ à Monsieur André KUCHCINSKI, Madame Anne Sophie DUBOIS à Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Georges KOPROWSKI à Monsieur Sébastien MESSENT, Monsieur Olivier GACQUERES à Monsieur Steve BOSSART, Madame Carine BANAS à Monsieur Sébastien OGEZ.

Secrétaire de séance : M. Jean Michel DUPONT

La société SECONDLY est spécialisée dans le recyclage, la transformation et la production du matelas. Le métier de Secondly est de démanteler les matelas pour valoriser la matière recyclée sous forme de mousse qui sera utilisée pour le marché de l'isolation ou pour la fabrication de nouveau meuble (canapé ou matelas).

Secondly possède deux sites en France : un site de démantèlement sur Santes et un site de démantèlement et de production en Ardèche.

Secondly recherche un terrain d'environ 2.3 ha pour y construire un bâtiment de 6 000 m<sup>2</sup> extensible à 9 000 m<sup>2</sup> afin d'y réaliser les activités de démantèlement (déplacement de Santes), de transformation et de fabrication et de stockage de matière première (nouvelle activité).

Convocation adressée aux  
délégués le :

17 Février 2022

Délégués :

- En exercice : 49
- Présents : 30
- Votants : 46

Délibération affichée le :

2 Mars 2022

Délibération certifiée

exécutoire le :

2 Mars 2022

4 –

**SECONDLY : DEMANDE  
D'IMPLANTATION  
POUR CONSTRUIRE  
UNE NOUVELLE UNITE  
DE RECYCLAGE ET DE  
PRODUCTION**

Les emplois prévus sur ce site seront de 43 avec 17 emplois transférés et 26 créations d'emplois.

Considérant qu'un terrain de 2.3 ha a été proposé sur Billy-Berclau à la suite du projet SICAD sur la future rue de Prague à prolonger,

Vu le prix de la parcelle proposé à 25 €/m<sup>2</sup> H.T.,

Considérant que ce prix devra être validé par l'estimation des domaines,

Vu l'avis favorable du Bureau,

Le comité syndical, après en avoir délibéré et à l'unanimité

- **Réserve** une parcelle d'environ 2.3 ha pour l'implantation de la société Secondly au prix de 25 € H.T. /m<sup>2</sup>,
- **Précise** que les éléments actés dans cette présente délibération sont valables jusqu'au 31 décembre 2022,
- **Précise** que la vente de la parcelle fera l'objet d'une délibération ultérieure.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdit,

Le Président  
  
PARC DES INDUSTRIES  
ARTOIS-FLANDRES  
André KUCHCINSKI